



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

16 SEP. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Rése
au
Moni
bel



25120307

N° d'entreprise : **0471 960 230**

Nom

(en entier)

ALTEN Belgium

(en abrégé)

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi 112, 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination administrateur

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juillet 2025

Première décision

Les actionnaires décident de nommer en qualité d'administrateur de la Société à compter du 1^{er} septembre 2025 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera en 2026, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Madame Patricia Yamamoto, élisant domicile pour les besoins de ce mandat au siège social de la Société.

Deuxième décision.

Il est décidé de conférer tous pouvoirs, avec faculté de substitution, à Madame Sylvie Versijp, élisant domicile aux fins des présentes au siège de la Société, d'accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication de la 1^{ère} décision prise ci-avant auprès du Greffe du Registre des personnes morales du Tribunal de l'Entreprises Francophone de Bruxelles, dans les Annexes du Moniteur belge, et de modification auprès de Banque Carrefour des Entreprises.

Sylvie Versijp
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)